

LA STRATÉGIE LOCALE HAUTE LANDE ARMAGNAC

PROGRAMME DES FONDS EUROPÉENS TERRITORIALISÉS
2021-2027



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

LA STRATÉGIE



QUALIFIER L' HABITAT ET LE CADRE DE VIE LOCAL

FEDER - 449 761€



AMÉLIORER ET FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES
À LA POPULATION

FEDER - 400 000€



RENFORCER LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE
ET L'ATTRACTIVITÉ

FEDER - 349 761€



SOUTENIR LA VITALITÉ CULTURELLE ET SPORTIVE

FEADER - 245 976€



SOUTENIR LES INITIATIVES INNOVANTES ET
L'EXPÉRIMENTATION DES ACTEURS LOCAUX

FEADER - 150 000€



VALORISER LES RESSOURCES LOCALES ET
PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL

FEADER - 150 000€



COOPÉRATION : FAVORISER L'ÉCHANGE ET LA MISE
EN RÉSEAU PAR LA COOPÉRATION

FEDER - 50 000€



ANIMATION-GESTION : ANIMER ET GÉRER LE
DÉVELOPPEMENT LOCAL PAR LES ACTEURS LOCAUX

FEADER - 450 000€

MONTANTS TOTAUX : FEDER 1 249 522€ - FEADER 995 976€



FICHE-ACTION 1 : QUALIFIER L'HABITAT ET LE CADRE DE VIE LOCALE

FONDS MOBILISÉ : FEDER

DOTATION : 449 761€

TYPE DE SOUTIEN : SUBVENTION

TYPES D'ACTIONS SOUTENUES

Ingénierie visant à améliorer et/ou à valoriser un centre-bourg, un quartier ou un îlot ou à rechercher une meilleure intégration du bâti au territoire.

Ex : Etude plan-façade ; plan de référence ; étude intégration paysagère du bâti...

Ingénierie pour le logement à destination de publics spécifiques (logement social, habitat inclusif, habitat léger type tiny house, logements des saisonniers, logements des internes en médecine ou remplaçants, jeunes actifs, personnes en situation de handicap...).

Ingénierie visant à analyser le foncier afin de le requalifier.

Actions visant à innover/expérimenter de nouvelles solutions de rénovation (pour bâti de caractère) ou de construction.

Ex : Conception de nouvelles méthodes de rénovation.

Ingénierie d'animation et de mise en réseau d'acteurs autour de problématiques spécifiques liées au patrimoine public, à l'aménagement urbain et à l'habitat.

Reconversion et requalification de friches concourant à la lutte contre l'étalement urbain et la consommation foncière.

Identification, renaturation et aménagement paysager de sites dégradés.

BÉNÉFICIAIRES

Tous les bénéficiaires sont éligibles, sous réserve du respect de la réglementation européenne, nationale et régionale, à l'exception de :

- les SCI et les particuliers (personne physique sans SIRET et agissant à titre personnel et privé en dehors de toute activité professionnelle) » ;
- les agriculteurs dans le cadre de leur seule activité agricole.

TAUX D'INTERVENTION

- 100% pour les porteurs privés
- 80% pour les porteurs publics

SEUILS PLANCHER

- 25 000€ de dépenses éligibles sur l'opération présentée.
- 15 000€ d'aide FEDER.

SEUILS PLAFONDS

- 60 000€ d'aide FEDER.



Cofinancé par
l'Union européenne

Avant de déposer votre dossier, contactez l'équipe Europe pour bénéficier d'un accompagnement :
leader@pole-haute-lande.org



FICHE-ACTION 2 : AMÉLIORER ET FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES À LA POPULATION

FONDS MOBILISÉ : FEDER

DOTATION : 400 000€

TYPE DE SOUTIEN : SUBVENTION

TYPES D'ACTIONS SOUTENUES

Ingénierie, petits travaux, équipement, mobilier visant à créer un nouvel équipement/service à la population (par exemple sur les thématiques culturelle, médicale, sanitaire, sportive, loisirs, enfance / jeunesse, formation ou vie sociale).

Ex : Etude de faisabilité sur le service de maintien à domicile ; bâtiments accueillant de « lieux hybrides » ; atelier intergénérationnel (ingénierie) ; rencontres jeunes du territoire (ingénierie) ; lieu accueil enfants-parents.

Ingénierie, petits travaux, équipement, mobilier permettant la mutualisation de services aux publics.

Développement des multiples ruraux (ingénierie, petits travaux, équipement, mobilier).

Ingénierie, petits travaux, équipement, mobilier pour les bâtiments accueillant des tiers lieux.

Ingénierie, événement et prestation visant la mise en réseau des acteurs de la santé ou promotion des métiers de la santé.

Animation, événement et investissement matériel favorisant l'accueil des internes sur le territoire.

Ingénierie favorisant la prévention santé sur le territoire.

BÉNÉFICIAIRES

Tous les bénéficiaires sont éligibles, sous réserve du respect de la réglementation européenne, nationale et régionale, à l'exception de :

- les SCI et les particuliers (personne physique sans SIRET et agissant à titre personnel et privé en dehors de toute activité professionnelle) » ;
- les agriculteurs dans le cadre de leur seule activité agricole.

TAUX D'INTERVENTION

- 100% pour les porteurs privés
- 80% pour les porteurs publics

SEUILS PLANCHER

- 25 000€ de dépenses éligibles sur l'opération présentée.
- 15 000€ d'aide FEDER.

SEUILS PLAFONDS

- 60 000€ d'aide FEDER.



Cofinancé par
l'Union européenne

Avant de déposer votre dossier, contactez l'équipe Europe pour bénéficier d'un accompagnement :
leader@pole-haute-lande.org



FICHE-ACTION 3 : RENFORCER LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE ET L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

FONDS MOBILISÉ : FEDER

DOTATION : 349 761€

TYPE DE SOUTIEN : SUBVENTION

TYPES D'ACTIONS SOUTENUES

Ingénierie, études programmatiques et opérationnelles visant à développer la mobilité douce (plan de circulation et de stationnement, schéma de mobilité...).

Ingénierie et aménagement de pôles d'échanges multimodaux et des aires de mobilité favorisant l'intermodalité.

Actions concourant au développement de la cyclo-logistique.

Ex : investissement matériel pour améliorer la cyclo-logistique, étude plan pour la cyclo-logistique.

Création ou aménagement de parcours d'interprétation touristiques : restauration d'ancien parcours, aménagement, scénographie, signalétique.

Ex : Balisage d'un parcours forestier de découverte, conception d'un itinéraire autour du patrimoine industriel du territoire

Actions visant à développer, coordonner et conforter les acteurs touristiques du territoire.

Ex : Investissement matériel : aménagement ou équipement d'un gîte ; Animation et coordination de la coopération entre les acteurs impliqués dans la transition écologique

Actions visant à soutenir les acteurs économiques du territoire.

Ex : Aide à l'investissement matériel : équipements, machines, aménagement ; Appui à une démarche éco-responsable

Ingénierie sur l'attractivité territoriale, le tourisme et la transition écologique.

Ex : Chargé de mission Transition écologique

BÉNÉFICIAIRES

Tous les bénéficiaires sont éligibles, sous réserve du respect de la réglementation européenne, nationale et régionale, à l'exception de :

- les SCI et les particuliers (personne physique sans SIRET et agissant à titre personnel et privé en dehors de toute activité professionnelle) » ;
- les agriculteurs dans le cadre de leur seule activité agricole.

TAUX D'INTERVENTION

- 100% pour les porteurs privés
- 80% pour les porteurs publics

MONTANTS PLANCHERS

- 25 000€ de dépenses éligibles sur l'opération présentée.
- Dont 15 000€ d'aide FEDER.

MONTANTS PLAFONDS

- 60 000€ d'aide FEDER.



Cofinancé par
l'Union européenne

Avant de déposer votre dossier, contactez l'équipe Europe pour bénéficier d'un accompagnement :
leader@pole-haute-lande.org



FICHE-ACTION 4 : SOUTENIR LA VITALITÉ CULTURELLE ET SPORTIVE

FONDS MOBILISÉ : FEADER

DOTATION : 245 976€

TYPE DE SOUTIEN : SUBVENTION

TYPES D'ACTIONS SOUTENUES

Actions visant la sauvegarde, restauration ou transmission du patrimoine culturel.

Ex : Mise en œuvre d'un chantier patrimonial ; conduite de travaux de recherche ; conception et montage d'une exposition sur le patrimoine, étude muséographique, conception et diffusion de créations artistiques locales en lien avec le patrimoine, Création d'outils pédagogiques, mise en œuvre d'un chantier patrimonial.

Actions d'inventaires et/ou création et mise en œuvre de référentiels du patrimoine culturel.

Ex : Conception et animation d'un observatoire photographique culturel.

Actions liées à la création de projets pédagogiques sportifs et/ou culturels sur le territoire (hors temps scolaire).

Ex : Conception et diffusion de créations artistiques locales nouvelles ; réalisation d'œuvres contemporaines ; étude muséographique.

Investissement matériel pour de l'équipement scénique.

Organisation de manifestations culturelles ou sportives ou actions visant à améliorer l'éco-responsabilité de ces événements.

Ex : Réduction des déchets ou de la consommation énergétique d'un festival.

Actions de prévention sur la santé et le bien-être à travers des activités culturelles ou sportives.

Ex : Événement à destination du public cible (prévention cancer).

BÉNÉFICIAIRES

Tous les bénéficiaires sont éligibles, sous réserve du respect de la réglementation européenne, nationale et régionale, à l'exception de :

- les SCI et les particuliers (personne physique sans SIRET et agissant à titre personnel et privé en dehors de toute activité professionnelle) ».

TAUX D'INTERVENTION

- 80% dans la limite des règles nationales et européennes.
- Cofinancement public obligatoire.

SEUILS PLANCHERS

- 8 000€ de dépenses éligibles sur l'opération présentée.
- Dont 5000€ d'aide FEADER.



Cofinancé par
l'Union européenne

Avant de déposer votre dossier, contactez l'équipe Europe pour bénéficier d'un accompagnement :
leader@pole-haute-lande.org



FICHE-ACTION 5 : SOUTENIR LES INITIATIVES INNOVANTES ET L'EXPÉRIMENTATION DES ACTEURS LOCAUX

FONDS MOBILISÉ : FEADER

DOTATION : 150 000€

TYPE DE SOUTIEN : SUBVENTION

TYPES D'ACTIONS SOUTENUES

Évènement et actions de sensibilisation sur les valeurs et enjeux du territoire.

Ex : Mise en œuvre de conférence, de débat, support de communication.

Action de sensibilisation aux bonnes pratiques environnementales.

Ex : Conception de guide technique ; communication sur le tri ; évènementiel lié à la transition écologique, expérimentation sur les mobilités alternatives.

Approche collective et investissements en faveur de l'environnement, du climat et des énergies renouvelables.

Ex : Animation et coordination entre les acteurs impliqués dans la transition écologique; outil d'aide à la décision sur les choix énergétiques, la gestion des déchets, ou la biomasse.

Action d'animation et de coordination des ressources humaines locales.

Ex : Mise en synergie d'acteurs et d'organismes ; création de plateformes locales (jeunes en formation et entreprises, élus et chefs d'entreprises); atelier intergénérationnel; rencontres jeunes du territoire.

Action visant à favoriser la mutualisation et la coopération entre acteurs locaux.

Ex : Groupement d'achat pour du matériel ou de la prestation.

Action de développement d'outils d'identification et de promotion du territoire.

Ex : Journée événementielle dédiée à une filière du territoire; réalisation de support promotionnel du territoire.

Actions visant à développer l'intégration, l'autonomisation et l'engagement citoyen.

Ex : Événement citoyen ; conseil communautaire des jeunes ; Coopérative Jeunesse de Services ; insertion professionnelle et/ou sociale.

Investissement favorisant la prévention santé sur le territoire.

Actions visant à innover/expérimenter l'itinérance ou la dématérialisation de services (téléconsultation, inclusion numérique, mobilité solidaire...).

BÉNÉFICIAIRES

Tous les bénéficiaires sont éligibles, sous réserve du respect de la réglementation européenne, nationale et régionale, à l'exception de :

- les SCI et les particuliers (personne physique sans SIRET et agissant à titre personnel et privé en dehors de toute activité professionnelle) ».

TAUX D'INTERVENTION

- 80% dans la limite des règles nationales et européennes.
- Cofinancement public obligatoire.

SEUILS PLANCHERS

- 8 000€ de dépenses éligibles sur l'opération présentée.
- Dont 5000€ d'aide FEADER.

Avant de déposer votre dossier, contactez l'équipe Europe pour bénéficier d'un accompagnement :
leader@pole-haute-lande.org



Cofinancé par
l'Union européenne



FICHE-ACTION 6 : VALORISER LES RESSOURCES LOCALES ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL

FONDS MOBILISÉ : FEADER

DOTATION : 150 000€

TYPE DE SOUTIEN : SUBVENTION

TYPES D'ACTION SOUTENUES

Actions collectives visant à promouvoir les produits locaux.

ex : événement ou ingénierie de coordination.

Appui à l'émergence, la consolidation et la structuration de filières de valorisation de co-produits et sous-produits naturels.

Actions visant à développer les circuits-courts dont la coopération entre acteurs/producteurs et la promotion de produits locaux.

Ex : Circuits d'approvisionnement courts et marchés locaux, étude de positionnement, Création de régies maraîchères ; verger citoyen.

Actions visant à préfigurer un Projet Alimentaire de Territoire.

Ex : Ingénierie et/ou étude pour coordonner un PAT.

Actions d'inventaires ou mises en place de référentiels du patrimoine paysager et naturel.

Ex : Conception et animation d'un observatoire photographique du paysage ; Atlas de la biodiversité du territoire.

Actions visant à soutenir les acteurs de l'économie circulaire.

Ex : conférence, appui à l'émergence de repair-café.

Actions de prise en compte des risques naturels et de limitation de l'impact humain sur l'environnement.

Ex : étude et matériel étude pour lutter contre la pollution lumineuse dans le cadre de la réserve internationale de ciel étoilé.

Soutien aux actions de protection, préservation, restauration, requalification et valorisation des espaces naturels et/ou de la biodiversité faunistique et floristique.

Ex : étude ou investissement sur la restauration d'un écosystème ; Expérimentation de gestion intégrée et durable de milieux ; Conception commune de plan de gestion forestière ou d'instruments équivalents.

BÉNÉFICIAIRES

Tous les bénéficiaires sont éligibles, sous réserve du respect de la réglementation européenne, nationale et régionale, à l'exception de :

- les SCI et les particuliers (personne physique sans SIRET et agissant à titre personnel et privé en dehors de toute activité professionnelle) ».

TAUX D'INTERVENTION

- 80% dans la limite des règles nationales et européennes.
- Cofinancement public obligatoire.

SEUILS PLANCHERS

- 8 000€ de dépenses éligibles sur l'opération présentée.
- Dont 5000€ d'aide FEADER.



Cofinancé par
l'Union européenne

CONTACT



**Pour toute question,
contactez l'équipe Europe du GAL :**

Animateur

François d'Arlot
06.02.09.81.45
leader@pole-haute-lande.org

Gestionnaire

Nathalie Lalanne
05.58.04.12.12
n.lalanne@pole-haute-lande.org



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



**Pôle
Haute
Lande**